

**DECRET N°2016-199 DU 1er AVRIL 2016**

Portant nomination et promotion à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur **Denis Christel SASSOU N'GUESSO**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2016-125 du 10 mars 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

## DECRETE :

**Article 1<sup>er</sup>:** est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de **commandeur** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur **Denis Christel SASSOU N'GUESSO**, Député à l'Assemblée Nationale de la République du Congo.

**Article 2 :** Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

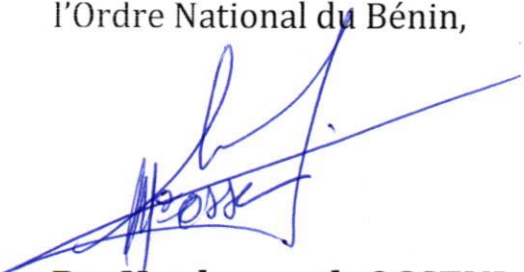
Fait à Cotonou, le 1<sup>er</sup> avril 2016

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
l'Ordre National du Bénin,



**Dr. Koubourath OSSENI**

**Ampliations:** PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 26 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 01.